

Jean PICART

Conseiller Général du Canton d'ETAIN

7 rue de Bretagne
55400 ETAIN
tél. 03.29.87.10.46

Réf. : JP/CW

Avec l'appui du Groupe des Elus de Gauche

Etain, le 18 octobre 2012

Vœu d'urgence
Session plénière du 25 octobre 2012
Défense du 3^{ème} RHC d'Etain

Entre 2002 et 2006, l'Etat a promis d'équiper le 3^{ème} R.H.C. d'hélicoptères TIGRE avec 400 militaires supplémentaires. On nous demandait de rendre attractif notre territoire. Les Elus ont tout fait : logements, écoles, etc.... **Mais l'Etat n'a pas tenu sa parole.**

En 2008, notre régiment était menacé. Tous ensemble, nous l'avons sauvé (Loi de programmation militaire 2009-2014).

Et après ?

Nous savons que les vieux hélicoptères de types PUMA et GAZELLE arrivent en fin de vie vers 2020. Ils doivent être remplacés par des TIGRES, des NH 90, et pourquoi pas des DRONES.

Sans ces nouveaux appareils, le 3^{ème} R.H.C. risquerait de disparaître avec toutes les conséquences économiques et sociales prévisibles.

Le Ministre répond que les premiers NH 90 arriveraient à Etain-Rouvres en 2020...

Mais, un nouveau livre blanc de la défense est en cours. Il doit être terminé en décembre 2012. Les parlementaires voteront en 2013 la nouvelle loi de programmation militaire 2014-2019 avec la suppression de 7200 militaires d'ores et déjà annoncée.

La problématique : le 3^{ème} R.H.C. a perdu 250 militaires depuis 2008. Allons-nous laisser notre régiment mourir à petit feu ?... Il n'en est pas question. Tel est l'avis des 80 participants lors de la constitution d'un comité de défense du 3^{ème} R.H.C. le 9 octobre dernier.

Le 3^{ème} R.H.C. est maintenu jusqu'en 2014. Mais que décidera la nouvelle loi de programmation militaire pour la période 2014-2019 ?

On nous dit que le débat qui s'engage sur le livre blanc doit tenir compte de la « **fonctionnalité du site et de la qualité des infrastructures** »... surprenant. Quand l'Etat nous a promis le TIGRE, le site n'était-il pas déjà fonctionnel ? Il l'est resté.

Dans sa réponse, le Ministre reconnaît que notre régiment a « de **nombreux atouts et que notre territoire est attractif** ». Rappelons les atouts :

- Superficie de la base : 487 hectares ; aucune nuisance aux populations voisines.
- L'espace aérien : les zones d'évolution du 3^{ème} R.H.C. sont les plus favorables de l'Est de la France, une position géographique privilégiée grâce à la proximité des camps d'entraînement de Champagne et du polygone de Grostenquin.
- La piste d'envol : 1700 mètres, la plus longue de nos régiments d'hélicoptères. Elle peut même être allongée à 2400 mètres sans difficultés.
- Les bâtiments : plusieurs hangars ont été construits ces dernières années.

Soyons vigilants : le Nord Meusien a perdu 3000 emplois militaires depuis une vingtaine d'années, **sans aucune compensation malgré les promesses**. Notre territoire et notre département ont besoin de la solidarité nationale. Le maintien du 3^{ème} R.H.C. éviterait d'aggraver les problèmes économiques et sociaux.

C'est pourquoi, je sollicite de notre assemblée départementale un appui unanime auprès de Monsieur le Ministre de la Défense ainsi que de Monsieur le Président de la République.



Jean PICART